

Sous-section 3.—Sylviculture

L'administration judicieuse des forêts du Canada en vue d'assurer un rendement soutenu de produits forestiers est l'aspect de la sylviculture auquel on accorde aujourd'hui la plus grande attention. Alarmés de la diminution des ressources, les forestiers à l'emploi du gouvernement, de l'industrie et de l'entreprise privée s'efforcent d'établir des programmes d'exploitation s'inspirant de bons principes de sylviculture.

Les recherches sylvicoles constituent un point essentiel de l'administration; c'est un aspect qui intéresse aussi bien le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux que l'industrie. L'organisme principalement commis à ces recherches est le Service forestier du ministère des Ressources et du Développement économique. Les gouvernements provinciaux et l'industrie forestière poursuivent dans une mesure limitée des recherches sur les forêts.

A Ottawa, de même qu'aux stations expérimentales du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta, le Service des recherches scientifiques de la Division des forêts poursuit des recherches sur la sylviculture, l'administration des forêts, la protection contre l'incendie et les méthodes de relevés aériens des forêts. Ces stations couvrent une superficie de 202 milles carrés. En collaboration avec les gouvernements provinciaux et l'industrie, des études supplémentaires sont exécutées dans d'autres régions.

Les recherches sylvicoles portent principalement sur l'étude de la forêt comme monde vivant. Un des problèmes les plus importants des recherches sylvicoles consiste à trouver comment régénérer des régions forestières qui se repeuplent mal à la suite d'abatages, d'incendies, etc. Lorsque c'est possible, on emploie des moyens naturels; s'ils ne réussissent pas, on recourt à des méthodes artificielles. On étudie la croissance et le remplacement des essences les plus importantes et l'on accorde une attention spéciale au perfectionnement de normes satisfaisantes de classement des futaies et des emplacements forestiers afin d'en bien apprécier la croissance et la productivité. On fait aussi des recherches sur l'hybridation par la sélection et le développement de lignées supérieures pour fins de propagation artificielle.

Les recherches sur l'administration des forêts sont essentiellement empiriques. Elles visent à mettre au point des méthodes permettant d'appliquer aux régions forestières les connaissances acquises en matière de sylviculture, de réglementation de la coupe, de protection et d'économie des forêts afin de les maintenir à leur plus haut niveau de productivité.

Les buts des recherches contre l'incendie menées par la Division des forêts sont les suivants: améliorer les méthodes de calcul du danger d'incendie et les adapter aux diverses régions forestières du pays; mettre au point un appareil peu compliqué permettant de connaître à la simple lecture le danger d'incendie; étudier les changements de température des régions montagneuses et l'effet qu'ils peuvent avoir sur l'inflammabilité des forêts; perfectionner des normes de protection adéquate contre l'incendie de même que des méthodes de lutte; étudier et améliorer constamment l'outillage de détection, d'avertissement et d'extinction. La Division des forêts a perfectionné des méthodes de calcul quotidien du danger d'incendie. Les stations d'expérimentation forestière et les Parcs nationaux ont appliqué avec succès ces méthodes et les organismes provinciaux de protection des forêts les emploient de plus en plus. Des recherches ont été entreprises en collaboration avec plusieurs services forestiers provinciaux afin d'adapter ces méthodes aux conditions locales tant climatiques que forestières. Présentement, c'est au Manitoba et à Terre-Neuve que se font surtout des études de cette nature en forêt.